



Prefecture de bobigny besoin de vous

Par **océan77**, le **04/10/2013** à **19:49**

Bonjour a tous

D'abord je tiens à féliciter ceux qui ont obtenus leurs papiers, je sais que le combat était dur et puis bonne chance aux autre (y compris moi)

Bref je résume ma situation et je vous pris de me renseigner et m'informer et me donner votre avis

Je suis une maman de deux enfant nés sur le territoire français dont le papa est résident , il a une carte VPF d'un an , mes enfants sont scolarisé gde et petite section en maternelle

Bref j'ai déposé un dossier de régularisation à la prefecture de bobigny depuis le 14juin 2013 et depuis j'ai rien reçu de leurs part , aujourd'hui je suis passé à la prefecture car bientôt je vais avoir 4mois depuis le dépôt de mon dossier, après la grande attente le monsieur tape sur son ordinateur et me dit " madame je ne vois rien sur votre dossier " j'ai demander es ce qu'il est en attente de décision ? Est il instruit ?? Le monsieur me dit je vous , y'a rien et pour être honnête j'ai tout de suite déduit qu'il s'agit d'un rejet implicite car les années où mon mari à eu un refus implicite c'est ça qui nous ont dit à la prefecture " on vois rien " , svp dites moi si quelqu'un est passe par le même discour, si quelqu'un a eu le rejet implicite

Je Suis désespérée , désemparée et pourtant j'ai présenter un très bon dossier (6 ans de présence en France, 6 ans de vie communes, ...)

SVP répondez moi et dites moi ce que vous en pensez

Par **océan77**, le **05/10/2013** à **11:03**

Bonjour

Personne n'a déposé à bobigny

Svp vos témoignages cdlt

Par **sheryne77**, le **05/10/2013 à 20:40**

bonsoir

vous n'avez pas à vous inquiéter car vous êtes parmi les personnes protégées contre toutes les mesures d'éloignements tant que parents d'enfants français
pour votre demande il me semble que c'est bien vu les délais à la préfecture de Bobigny c'est bien encombré c'est un département bien saturé il vous faut juste un peu de patience mais pas d'inquiétude vous êtes inexpulsable car en plus vous êtes en France son bien solide 2 enfants français et un mari régulier
bon courage

Par **océan77**, le **05/10/2013 à 20:45**

Bonsoir

Non mes enfants ne sont pas français, mon mari est résident
Cdlt

Par **sheryne77**, le **06/10/2013 à 15:12**

bonjour océan77

dans votre message vous dites "je suis maman de deux enfants nés sur le territoire français" donc de ce fait ils sont bien français car nés sur le sol français même si vous étiez tout deux en situation irrégulière
bon courage

RING-ESSENTIEL

Par **océan77**, le **06/10/2013 à 16:05**

Bonjour

NON, du tout ils ne sont pas français
Naître en France ne veut pas dire qu'ils sont français

Par **El Goal**, le **07/10/2013 à 11:00**

Bonjour océan77

J'ai déposé un dossier de régularisation VPF à Bobigny le 25 Mars 2013 et j'ai eu la réponse le 28 août 2013.

Donc, il est trop tôt de parler de refus implicite, et je pense même que les demandes effectuées selon la circulaire Valls auront toutes une réponse. Et comme vous a dit Sheryne77, il faut être patient à Bobigny.

Moi ça a duré 5 mois et des personnes me disent que j'ai eu de la chance car ça dure plus long temps d'habitude. Il vous faut donc vous armer de patience et ne pas vous décourager. Je connais des personnes ayant déposé en août 2012 et qui viennent à peine d'avoir une réponse.

J'espère que dans quelques mois vous aurez votre réponse aussi.

Je reste à votre disposition.

El Goal

Par **océan77**, le **07/10/2013 à 12:54**

Bonjour

Merci El goal pour votre réponse

Je dois être patiente

Merci encore pour votre témoignage